**CC-MP012026**

**Accord-cadre de refonte, maintenance et hébergement du site internet du Conseil constitutionnel**

**Cadre de réponse phase candidatures**

**Lot 1**

**SOMMAIRE**

[1. Objet du document 3](#_Toc220412360)

[2. Présentation du candidat 4](#_Toc220412361)

[3. Synthèse de la candidature 5](#_Toc220412364)

[4. Capacités économiques et financières 6](#_Toc220412367)

[5. Capacités professionnelles et techniques 7](#_Toc220412369)

[5.1. Ressources humaines et expérience nécessaire pour exécuter le marché en assurant un niveau de qualité approprié 7](#_Toc220412370)

[5.2. Adéquation des références 7](#_Toc220412371)

1. Objet du document

Le présent document constitue le cadre de réponse aux candidatures du marché de refonte des sites internet du Conseil constitutionnel.

Le présent document fait référence au lot 1 explicitement.

Il s’agit d’un plan type à respecter afin de permettre la comparaison des candidatures au regard des critères de sélection énoncés au règlement de la consultation.

Le candidat peut ajouter des sous-chapitres de niveau 2 et 3, ou plus, à l’intérieur du plan ainsi défini afin de préciser et développer sa candidature.

En complément des éléments dont la production est réclamée au règlement de la consultation, le candidat a la possibilité d’intégrer toutes autres informations qu’il juge utiles pour la compréhension de sa candidature sous forme d’annexes.

Le candidat est tenu de présenter son mémoire pour la phase candidature en respectant les indications suivantes :

• marges « par défaut » ;

• police Times New Roman 12 :

• le nombre maximal de pages indiqué au présent document.

1. Présentation du candidat

Le candidat présente ici :

* Sa société et/ou le groupement pour le compte duquel il agit ;
* Son histoire ;
* Son activité et son positionnement sur le marché ;
* Ses ressources au sens large (effectifs, organisation géographique, organigramme) ;
* Ses savoir-faire autour de l’objet de la consultation.

Le nombre maximal de pages exigé est de 5.

1. Synthèse de la candidature

Le candidat présente ici un résumé synthétique de sa candidature. Celle-ci doit s’attacher à présenter les points forts de son dossier.

Le nombre maximal de pages exigé est de 3.

1. Capacités économiques et financières

En complément des chiffres d’affaires et des bilans financiers à remettre dans le cadre de la consultation, le candidat détaille les atouts de sa candidature en matière de capacités économiques et financières.

Le candidat présente en outre les données suivantes :

* Le chiffre d’affaires global des 3 derniers exercices ;
* Le chiffre d’affaires réalisé sur les 3 derniers exercices en lien avec le périmètre attendu du lot 1 ;
* Le taux de spécialisation des prestations attendues sur le chiffre d’affaires réalisé.

Le nombre maximal de pages exigé est de 4.

1. Capacités professionnelles et techniques
   1. Ressources humaines et expérience nécessaire pour exécuter le marché en assurant un niveau de qualité approprié

Le candidat décrit ci-dessous les atouts de sa candidature en matière de capacité et de dimensionnement des moyens humains.

Le candidat valorise, par ailleurs, la part de ses effectifs consacrée au domaine du lot 1 et notamment :

* Les ressources en lien avec la création ou la conception de sites internet ;
* Les ressources spécialisées en UX (parcours, tests, architecture de l’information…) ;
* Les ressources spécialisées en UI et web design (design d’interfaces, déclinaison graphique, cohérence visuelle…)

Le nombre maximal de pages exigé est de 6.

* 1. Adéquation des références

Le candidat détaille ci-dessous les atouts de sa candidature au travers de références similaires pertinentes sur lesquelles il peut s’appuyer pour exécuter les prestations faisant l’objet du lot 1.

A ce titre, le candidat peut remettre un tableau réalisé sous Excel ou équivalent décrivant les projets qu’il a menés sur les 3 dernières années portant sur des projets de refonte de sites institutionnels, publics ou à forte visibilité, des projets intégrant des volumes de contenus importants et/ou des publics multiples.

Le candidat précise également son rôle, le périmètre d’intervention, l’année, le montant et les livrables réalisés.

Hors attestations éventuelles et la fourniture d’un tableau sous format Excel ou équivalent, le nombre maximal de pages exigé est de 30.